

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit le 14 décembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis MAURIN, Maire.

PRESENTS : Mmes Ysaline LEGRAND-Lise-Marie FLUCK-Henriette LYONNET

Dominique SWINNEN-Fiona TEISSONNIERE

Mrs Francis MAURIN-José-Marie CARNEO-Philippe MANOEL-Raymond SICH

Jean-Noël ROLAND

ABSENT EXCUSE : Mr Serge BARTHELEMY

PROCURATION : Mr Serge BARTHELEMY à Lise-Marie FLUCK

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes FLUCK-LYONNET

Mme Ysaline LEGRAND fait lecture du compte-rendu de la précédente réunion, lequel est approuvé à l'unanimité.

### 1-VIREMENT DE CREDITS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote du virement de crédits suivants sur le Budget de l'exercice 2018.

#### **Crédit à ouvrir**

|                                                            |                |
|------------------------------------------------------------|----------------|
| Chapitre 011 article 615221 bâtiments publics              | 1 298 €        |
| Chapitre 011 article 6158 maintenance                      | 3 000€         |
| Chapitre 011 article 60632 fournitures de petit équipement | 1 500 €        |
| <b>total</b>                                               | <b>5 798 €</b> |

#### **Crédits à réduire**

|                                                                     |                 |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Chapitre 012 article 6413 personnel titulaire 1                     | - 2 000 €       |
| Chapitre 012 article 6411 personnel titulaire 2                     | - 2 000 €       |
| Chapitre 65 article 6574 subvention fonctionnement aux associations | - 1 798 €       |
| <b>Total</b>                                                        | <b>- 5798 €</b> |

### 2-AUGMENTATION TEMPS TRAVAIL HEBDOMADAIRE ADJOINT ADMINISTRATIF STAGIAIRE

Conformément à l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non, nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la charge administrative, Mr le Maire propose au Conseil municipal d'augmenter le temps de travail de l'adjoint territorial stagiaire permanent à temps non complet de 22 à 26 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette proposition.

### 3-MISE EN SECURITE –CONTRAT MAITRISE D'ŒUVRE CABINET ETUDES RENE GAXIEU

Mr le Maire donne lecture au Conseil d'un contrat cité en objet concernant les Hameaux de Favayrolles lieu-dit « La Coste » et Monteils.

Cette proposition comprend les études préalables, avant-projet, dossier demande de subvention, rédaction DCE, visa des plans, EXE, DET et AOR.

Le forfait de rémunération proposé est de 13 900 € HT soit 16 680 € TTC.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité, la présente proposition, donne pouvoir à Mr le Maire pour signer le contrat de maîtrise d'œuvre.

#### **4-REALISATION DES TRAVAUX – AMENDES DE POLICE 2017**

Mr le Maire donne lecture au Conseil d'une correspondance de Mr le Préfet du Gard concernant l'engagement de notre collectivité à réaliser les travaux d'aménagement de sécurité au niveau du carrefour de la RD20 et l'accès à l'EHPA « Les Jardins »

Il informe que lesdits travaux viennent d'être réalisés conformément au dossier ayant fait l'objet de la demande de subvention dans le cadre des amendes de police.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, prend acte de la réalisation des travaux et autorise Mr le Maire à transmettre la présente délibération à Mr le Préfet du Gard.

#### **5-EQUIVALENT PRIME FIN D'ANNEE CIA( Mme Jacqueline ROLAND)**

Mr le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la mise en place du régime indemnitaire RIFSEEP par délibération du 22 décembre 2017,

vu l'indemnité IFSE versée mensuellement à hauteur de 1/12<sup>ème</sup>

vu la validation de la prime CIA de fin d'année envers cet agent,

compte tenu de l'oubli de ladite prime lors de son départ le 1<sup>er</sup> octobre 2018, il serait souhaitable d'allouer un équivalent de ladite prime , soit la somme de cent dix euros.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le versement de la prime précitée.

#### **6-VIREMENT DE CREDITS N° 8 Investissement**

##### **Crédits à ouvrir**

Chapitre 23 article 231 opération 24 immobilisation corporelles en cours 2 500 €

**Total 2 500**

##### **Crédits à réduire**

Chapitre 23 article 231 opération 18 immobilisation corporelles en cours - 2 500 €

**Total - 2 500 €**

#### **VIREMENT DE CREDITS**

##### **Crédits à ouvrir**

Chapitre 011 article 6061 fournitures non stockables (eau énergie) 100 €

##### **Crédits à réduire**

Chapitre 66 article 66111 intérêts réglés à échéance - 100 €

#### **Courrier d'administrés**

Mr le Maire fait lecture d'un courrier de Mme Claire CHOQUET-Mr Thomas DESCHAMPS dans lequel ils demandent une rétrocession d'une partie du chemin rural qui longe leur habitation ( au lieu-dit « La Coste »).

Il précise au Conseil que ce type de demande est déjà parvenu en mairie pour d'autres secteurs de la commune, mais toutes les municipalités qui se sont succédées ont toujours sauvegarder un patrimoine communal de chemins ruraux, ces chemins faisant l'objet d'un arrêté de M Le Préfet du Gard, en date du 26 mars 1960.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de répondre défavorablement à la demande de ces administrés. Un courrier leur sera adressé.

#### Affaire Mr et Mme CHABAL Frédéric Monteils

Pour faire suite au courrier des administrés cités en objet, concernant la sécurité et les problèmes d'évacuation des eaux pluviales sur la route communale

Mr le Maire précise que d'autres problèmes de sécurité existent sur la Commune, et qu'il y a lieu de prendre l'attache d'un maître d'Oeuvre, Sa mission sera de faire un quantitatif et un suivi des travaux, pour les trois routes communales, à savoir Monteils et celle de La Coste à Faveyrolles.

. Un courrier sera adressé aux intéressés précisant le déroulement des opérations de ce projet.

#### Courrier de Mr et Mme RAISS

Mr le Maire informe le Conseil qu'il a été saisi d'une demande d'indemnisation formulée par les administrés cités en objet. Suite à un dysfonctionnement électrique, ces locataires ont subi une perte importante de leurs denrées stockées dans leur congélateur soit environ 300 €. Un courrier a été adressé à notre assurance pour une indemnisation Affaire à suivre

#### Demande de subvention A.P.E..

Nous avons reçu une demande de subvention formulée par l'A.P.E. Mr le Maire répond que cette demande sera examinée lors du prochain budget.

#### ELECTIONS

Mr le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre des élections à venir, il a été désigné en ce qui concerne la Commission de contrôle : M. Serge BARTHELEMY délégué du T.G.I. et les délégués de l'Administration sont : Mme Dominique SWINNEN – Mr Paul LYONNET.

#### Affaire Christian Vaquier

Suite à un refus de permis de construire pour lequel Mr Vaquier avait fait appel, Mr le Maire informe le Conseil qu'il a été débouté par le Tribunal Administratif.

#### Information

Dans le cadre de l'amélioration phytosanitaires, Mr le Maire informe qu'il nous a été alloué une subvention par le Conseil Départemental de la somme de 880 €

#### Lettre du mouvement gilets jaunes

Mr le Maire informe le Conseil d'un courrier des « Gilets jaunes du Gard, relatif à leurs revendications sociales Les Gilets Jaunes souhaitent que la municipalité appuie leur mouvement. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à cette demande, considérant que cette décision ne peut se prendre qu'à titre personnel

Fin de séance à 20 heures 30

|                                                |          |
|------------------------------------------------|----------|
| 1-virement de crédits                          | 2018-073 |
| 2-augmentation temps travail stagiaire         | 2018-074 |
| 3-mise en sécurité La Coste/ Les Monteils      | 2018-075 |
| 4- réalisation travaux amendes de police 2017- | 2018-076 |
| 5-équivalent prime CIA J. Roland               | 2018-077 |
| 6-virement de crédits n°8 investissement       | 2018-078 |
| 7-virement de crédits                          | 2018-079 |

|           |            |            |             |
|-----------|------------|------------|-------------|
| F. MAURIN | Y. LEGRAND | L.M. FLUCK | J.M. CARNEO |
|-----------|------------|------------|-------------|

|               |            |           |             |
|---------------|------------|-----------|-------------|
| S. BARTHELEMY | H. LYONNET | P. MANOEL | J.N. ROLAND |
|---------------|------------|-----------|-------------|

|         |            |                 |
|---------|------------|-----------------|
| R. SICH | D. SWINNEN | F. TEISSONNIERE |
|---------|------------|-----------------|